

OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE LA MARNE

7 rue Gerbault

51100 REIMS

ad51@occe.coop

☎09.50.71.21.30

2026 - 2027

Modification sur compte :
mandataire et/ou signataire
adresse / intitulé

N° adhérent OCCE

Extrait de délibération

Le Conseil d'Administration Départemental de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole de la Marne délègue aux signataires ci-dessous, pour les Coopératives Scolaires ou les Foyers Coopératifs présents dans cette liste, le pouvoir d'effectuer toutes opérations de débit et de crédit sur le Compte Courant bancaire liées à l'activité de la dite coopérative ou dudit foyer.

La présente délégation est accordée à titre permanent et n'aura pas à être renouvelée chaque année. Elle prendra fin :

- Si l'Ecole / Etablissement cesse d'adhérer à l'association départementale de l'OCCE,
- Par la mutation d'un des mandataires cités ci-dessous,
- Dans tous les cas, sur décision du Conseil d'Administration de la Marne.

Ces mandats annulent et remplacent les mandats qui ont pu exister auparavant sur le compte.

Nom et adresse de la coopérative scolaire ou du Foyer coopératif :

OCCE COOP SCOLAIRE

-
-
-

☐ Banque Populaire
N° compte :

Nom du (des) signataire(s) Fournir : pour le mandataire et aussi pour le (les) signataire (s) - copie recto verso de la carte d'identité - un justificatif de domicile (sauf facture portable)	Signature
Mandataire : N° tél : Mail	
Signataire : N° tél : Mail	
Signataire :	
Signataire :	
Suppression (s) :	

Fait à REIMS, le

Pour le Conseil d'Administration,
La présidente de l'OCCE 51



Christelle DUCROO-COUNORD